

ZONE DE POLICE DE STAVELOT-MALMEDY

COLLEGE DE POLICE

Communes de MALMEDY,
STAVELOT, WAIMES,
LIERNEUX, STOUMONT,
et TROIS-PONTS

CONVOCATION DE LA REUNION DU CONSEIL DE POLICE

Le Collège de police de la zone de police de STAVELOT-MALMEDY composée des Communes de MALMEDY, WAIMES, STAVELOT, TROIS-PONTS, STOUMONT et LIERNEUX a l'honneur de convoquer les membres du Conseil de police à la séance qui aura lieu **le lundi 04 avril 2022 à 19.00 HRS au Centre Culturel de Trois-Ponts.**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Prestation de serment de nouveaux membres du personnel
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Modification budgétaire n°1 – Approbation
4. Acquisition de véhicules dans le marché fédéral- Budget extraordinaire 2022 – Approbation
5. Acquisition de 12 radios – Approbation du mode de passation et des critères techniques
6. Acquisition de 4 vélos à assistance électrique - Approbation du mode de passation et des critères techniques
7. Acquisition de 2 armes à létalité réduite - Approbation du mode de passation et des critères techniques
8. Mobilité 2022-2 – Ouverture d'un emploi d'Inspecteur Principal– Approbation
9. Mobilité 2022-2 – Ouverture d'un emploi d'Inspecteur – Approbation
10. Présentation des résultats du Plan Zonal de Sécurité – Année 2021

Au nom du Collège de Police,

La Secrétaire,


Anne-Catherine DENNE



Le Président,


Daniel STOFFELS